





















## 2.1.2 Traitements analogiques

Chaque équipement possède des caractéristiques correspondant au respect de l'intégrité du signal à traiter. Ainsi, il convient de vérifier que les paramètres de bande passante, taux de distorsion harmonique, permettent d'assurer une restitution fidèle du signal, et ce lorsqu'aucune modification n'est censée être effectuée (gain nul pour les bandes d'un égaliseur, seuil élevé ou taux de compression réglé à 1 pour un compresseur, etc.).

Certains équipements permettent de contourner (*by-pass*) totalement le circuit effectuant le traitement, ce qui permet de les laisser connecter en permanence et de s'assurer qu'aucune dégradation n'intervient lorsqu'ils sont désactivés (en effet, le signal passe parfois tout de même par des transformateurs d'entrée et de sortie, même lorsque le traitement est désactivé, ce qui peut modifier le son). On dit alors qu'ils sont dotés d'un *true bypass*.

## 2.2 Acoustique des lieux et dispositif d'écoute

Nous l'avons déjà évoqué auparavant, la préservation de la qualité sonore peut être fortement liée aux conditions d'écoute du technicien à son poste de travail. En effet, si des choix sur le paramétrage de traitements doivent être effectués, il convient de pouvoir évaluer avec précision les résultats de chaque modification du signal.

On prêtera attention tout particulièrement aux points suivants:

- acoustique du lieu
- positionnement des enceintes
- qualité de la chaîne de *monitoring*: convertisseurs NA, amplificateurs, enceintes.
- calibration des niveaux d'écoute